

PROMOZONE/ROXA



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 25 août 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 15 janvier 2024 sous réserves d'incidents

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte SSP du 22/12/2023, enregistré le 08/01/2024, au SIE d'AVIGNON, Dossier 2024 00000629, référence 8404P01 2024 A 00047

La Société **PROMOZONE**, Société à responsabilité limitée au capital de 65.000 €, dont le siège est situé à REMOULINS (30210) Lot Arnedé Activités 301 Rue Marc Seguin, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NIMES sous le n° 431 759 893 a cédé à la société **ROXA**, Société par actions simplifiée au capital de 37.000 €, dont le siège est à AVIGNON, 1117, chemin du Lavarin, Immeuble MC2, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON sous le n° 354 077 653 le fonds de commerce de fournitures, réparations de menuiseries stores et vérandas sis à VEDENE (84270), 699 Avenue Vidier.

Cette vente a été consentie au prix de 60.000 euros, avec entrée en jouissance au 22/12/2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales. Pour la réception des oppositions, élection de domicile est faite pour la validité et pour la correspondance : Maître Pierre-François GIUDICELLI, Avocat



Ecrit par Echo du Mardi le 15 janvier 2024

au Barreau d'Avignon, 915 Rue Sainte Geneviève, 84000 AVIGNON